

EVALUATION TECHNIQUE DE PRODUITS ET MATERIAUX N° ETPM-18/0056-V7

concernant le ciment **H-UKR** pour bétons, mortiers et coulis



Septième édition : ETPM-18/0056-V7 du 29 octobre 2025

Titulaire : HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES

6 rue de la Bretaudière
85310 CHAILLE SOUS LES ORMEAUX

Usine : HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES
57 rue Archereau
85480 BOURNEZEAU

Cette Evaluation Technique comporte 26 pages. Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral sauf accord particulier du CSTB.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

Trame ETPM Rév. 01 – 2018/11/21

AVERTISSEMENT

Cette Evaluation Technique de Produits et Matériaux, du fait qu'elle ne vise qu'à déterminer des caractéristiques intrinsèques d'un produit ou d'un matériau, n'a pas de valeur d'Avis Technique au sens de l'arrêté modifié du 21 mars 2012. Elle ne dispense pas de vérifier l'aptitude du produit ou matériau à être incorporé dans un ouvrage déterminé, par consultation de documents de références de l'application considérée (NF-DTU, CPT, Avis Technique, ...).

EVALUATION TECHNIQUE

Ciment pour bétons, mortiers et coulis : H-UKR

DEFINITION SUCCINCTE

Les ciments H-UKR sont des ciments sans clinker à empreinte carbone réduite, à base de laitier de haut fourneau alcali-activé. Les ciments H-UKR sont destinés à la réalisation de bétons structuraux et non structuraux à partir de sites de production type usine de préfabrication, centrale à béton BPE, centrale à béton foraine sur chantier.

Les ciments H-UKR sont un premix obtenu par mélange, dont les constituants principaux sont les laitiers et des activateurs carbo-silicates.

Les ciments H-UKR sont des ciments réactifs (par alcali-activation), qui se distinguent des ciments traditionnels par sa composition, présentée dans le **Tableau 1** ci-dessous :

Tableau 1 : Composition des ciments H-UKR

Les % indiqués sont des pourcentages massiques		Ciments H-UKR N et H-UKR R	Ciments H-UKR NEXT N et H-UKR NEXT R	Ciment conforme NF EN 197-1 et NF EN 197-5	Ciment conforme NF EN 15743
Constituants	Précureur laitier de haut fourneau	S = 75 à 95%	S = 70 à 90%	36 ≤ S ≤ 95% pour les CEM III	S ≥ 75%
	Activateurs et suractivateurs	Silicate de sodium, carbonate de sodium et co-activateur calcique 5 à 25%	Silicate de sodium, carbonate de sodium et suractivateur 10 à 30%	Non couvert	Non couvert L'activateur utilisé est un sulfate de calcium : 5 ≤ Cs ≤ 20%
Autres constituants	Clinker	K = 0%	K = 0%	K ≥ 5% minimum	0 < K ≤ 5%
	Constituants secondaires	Néant	A = 0 à 5%	A = 0 à 5%	A = 0 à 5%

NF EN 197-1 (Avril 2012) : Ciment – Composition, spécifications et critères de conformité des ciments courants

NF EN 197-5 (mai 2021) : Ciment – Partie 5 : Ciment Portland composé CEM II/C-M et Ciment composé CEM VI

NF EN 15743+A1 (Juin 2015) : Ciment sursulfaté - Composition, spécifications et critères de conformité.

La présente ETPM porte sur :

- Les ciments H-UKR, qui regroupent les ciments H-UKR N, H-UKR R, H-UKR NEXT N et H-UKR NEXT R (chaque dénomination est associée à une seule recette dont la formulation unique a été communiquée au CSTB)
- Plusieurs formulations de béton fabriqués avec le ciment H-UKR, notamment les formulations de béton utilisées pour la caractérisation du comportement au fluage, la caractérisation de l'adhérence acier / béton ainsi que pour les essais de durabilité.

La gamme de ciments H-UKR se décline en quatre ciments destinés à réaliser des bétons structuraux et non structuraux sans clinker, des mortiers et des coulis :

- H-UKR N et H-UKR NEXT N, à prise normale, dont l'utilisation est conseillée en conditions de température comprise entre +5°C et +30°C et particulièrement adaptés pour des températures comprises entre **+12°C et +25°C**.
- H-UKR R et H-UKR NEXT R, à prise rapide, dont l'utilisation est conseillée dans des conditions hivernales pour maintenir les cycles de décoffrage sur chantier par temps froid, particulièrement adaptés pour des températures comprises entre **+5°C et +18°C**.

Comme pour tout béton, en deçà de 5°C et au-delà de 25°C et en fonction de la température du béton, la prise peut être affectée : prise ralentie en deçà de 5°C, prise accélérée au-delà de 25°C.

Les ciments H-UKR N et H-UKR NEXT N d'une part, et H-UKR R et H-UKR NEXT R d'autre part, se distinguent uniquement par leur système d'activation. Les activateurs sont de la même famille mais le système d'activation du ciment H-UKR R et H-UKR NEXT R entraîne une élévation de température de + 5°C par rapport au ciment H-UKR N et H-UKR NEXT N. Ce phénomène permet d'améliorer la prise du ciment H-UKR R et H-UKR NEXT R par temps froid.

Les ciments H-UKR NEXT N et H-UKR NEXT R diffèrent respectivement des ciments H-UKR N et H-UKR de par leurs formulations incluant un suractivateur et des constituants secondaires impliquant des propriétés mécaniques différentes, récapitulées dans les prochains paragraphes de cette ETPM.

L'évaluation, ainsi que les résultats d'essais analysés pour cette ETPM, portent principalement sur le ciment de dénomination commerciale H-UKR N ET H-UKR NEXT N. Des essais ont montré l'équivalence des ciments H-UKR N, H-UKR R, H-UKR NEXT N et H-UKR NEXT R. Les résultats sont donc valables pour les quatre ciments.

Les **applications envisagées** des bétons à base de ciment H-UKR sont les mêmes que celles d'un béton traditionnel. Les principales sont les suivantes :

- Superstructure : ouvrages coulés en place de type voiles, poteaux, poutres, planchers en dalle pleine, table de compression de planchers mixtes bois-béton, table de compression de planchers à bac acier collaborant, remplissages de prémurs, remplissage de blocs de coffrage ...
- Infrastructures : fondations superficielles et profondes, semelles, massifs, longrines, radiers, murs enterrés...
- Dallage
- Gros béton, béton de propreté
- Eléments préfabriqués en béton : longrines, poteaux, poutres, escaliers, prémurs, candélabres, etc....

Par ailleurs, le ciment H-UKR peut être utilisé pour la confection de mortiers et de coulis.

Rappel : l'ETPM porte uniquement sur les caractéristiques intrinsèques du produit et ne préjuge pas de l'aptitude à l'emploi du produit dans l'ouvrage. Les applications précisées ci-avant sont donc données à titre indicatif.

EVALUATION TECHNIQUE

Les propriétés des ciments H-UKR et des bétons fabriqués à partir des ciments H-UKR présentées ci-après résultent principalement de l'analyse des résultats d'essais réalisés présentés au paragraphe E du Dossier Technique.

L'évaluation est basée, lorsque cela a été possible, sur une approche comparative des ciments H-UKR avec un liant hydraulique de type ciment Portland CEM I 52,5 ou un ciment aux laitiers de type CEM III/B 42,5 N. Les bétons testés, à base de ciments H-UKR, n'ont pas été adjuvantés. Les granulats utilisés sont exclusivement des granulats naturels (pas de granulats recyclés, ni artificiels et ni légers) conformes aux normes NF EN 12620+A1 et/ou NF P18-545.

L'ensemble des essais réalisés est indiqué en partie E du Dossier Technique.

Le détail des essais réalisés et l'analyse qui en est faite est décrite dans le rapport d'évaluation associé à cet ETPM (référence RT_ETPM-18/0056-V7 [1]). Ce rapport étant à usage confidentiel, le titulaire se réserve le droit de le communiquer.

Les performances ou exigences physico-chimique des ciments H-UKR sont données dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Performances ou exigences physico-chimique des ciments

Caractéristiques ou propriétés	Méthode de vérification	Echéances	Performance Ciment H-UKR N	Performance Ciment H-UKR R	Performance Ciment H-UKR NEXT N	Performance Ciment H-UKR NEXT R
Teneur en sulfate (SO_3)	NF EN 196-2	-	$\leq 4,0\%$ en masse			
Teneur en chlorure	NF EN 196-2	-	$\leq 0,1\%$ en masse			
Résidu insoluble	NF EN 196-2	-	0,26% en masse	0,37% en masse	2,70% en masse	2,48% en masse
Alcalins équivalents ($\text{Na}_2\text{O} + 0,658 \text{K}_2\text{O}$)	NF EN 196-2	-	5,39% en masse	5,77% en masse	3,58% en masse	4,18% en masse
Résistance à la compression (valeurs caractéristiques)	NF EN 196-1 ¹	à 2 jours à 28 jours	$\geq 20,0 \text{ MPa}$ $\geq 52,5 \text{ MPa}$	$\geq 30,0 \text{ MPa}$ $\geq 52,5 \text{ MPa}$	$\geq 20,0 \text{ MPa}$ $\geq 52,5 \text{ MPa}$	$\geq 30,0 \text{ MPa}$ $\geq 52,5 \text{ MPa}$
Chaleur d'hydratation	NF EN 196-3	-	172 J/g à 41 h 188 J/g à 120 h	216 J/g à 41 h 222 J/g à 120 h	176 J/g à 41 h 182 J/g à 120 h	213 J/g à 41 h 217 J/g à 120 h
Masse volumique absolue	NF EN 196-6	-	$(2,65 \pm 0,03) \text{ g/cm}^3$	$(2,81 \pm 0,03) \text{ g/cm}^3$	$(2,51 \pm 0,03) \text{ g/cm}^3$	$(2,64 \pm 0,03) \text{ g/cm}^3$
Retrait total (conservation 20°C et 50%HR)	NF P15-433 ¹	après 28 jours après 90 jours	2 580 $\mu\text{m}/\text{m}$ 3 620 $\mu\text{m}/\text{m}$	2 720 $\mu\text{m}/\text{m}$ 3 780 $\mu\text{m}/\text{m}$	1 110 $\mu\text{m}/\text{m}$ 1 520 $\mu\text{m}/\text{m}$	1 100 $\mu\text{m}/\text{m}$ 1 440 $\mu\text{m}/\text{m}$

Au sens de l'Eurocode 2 (NF EN 1992-1-1 §3.1.2), par analogie à la classe de résistance CEM 52,5 N (pour les ciments H-UKR N, et H-UKR NEXT N) ou CEM 52,5 R (pour les ciments H-UKR R, et H-UKR NEXT R), les quatre ciments H-UKR peuvent être définis comme des ciments de **classe R**, soit avec un coefficient $s = 0,20$ pour apprécier la cinétique d'évolution de la résistance en compression d'un béton H-UKR à l'âge t (relations (3.1) et (3.2) de l'EC2 §3.1.2).

Le principe de liant équivalent est applicable aux bétons formulés à partir des ciments H-UKR substitués par une addition calcaire de type I avec la même valeur pour le coefficient « k », définie dans la NF EN 206+A2/CN, pour les bétons formulés à partir de ciment Portland, à savoir $k = 0,25$.

Le dosage en ciment C dans le calcul du rapport eau efficace / C se détermine comme suit : dosage en ciment + coefficient d'activité de l'addition * dosage en addition.

Le dosage en ciment C est, soit :

- En l'absence d'addition calcaire de type I, le dosage en ciment H-UKR ;
- En présence d'addition calcaire de type I, le dosage en ciment H-UKR complété par $0,25 \times$ dosage en addition calcaire de type I.

¹ Cement H-UKR N et H-UKR NEXT N : Formulation du mortier normalisé adaptée de l'EN 196-1 avec un rapport E/C ajusté à 0,42

Les propriétés à l'état durci du béton à base de ciments H-UKR sont données dans le tableau ci-après.

Formulation des bétons caractérisés :

Bétons à base de ciment H-UKR :

A base de H-UKR N à 351 kg/m³ + filler 29 kg/m³ soit un L_{eq} de 358 kg/m³ et E_{eff}/C = 0,47 (f_{cm,28j} = 63,5 MPa, E_{cm,28j} = 37,0 GPa)

A base de H-UKR N à 320 kg/m³ et E_{eff}/C = 0,48 (f_{cm,28j} = 39,8 MPa, E_{cm,28j} = 35,1 GPa)

Bétons à base de ciment H-UKR NEXT N :

A base de H-UKR NEXT N à 320 kg/m³ et E_{eff}/C = 0,53 (f_{cm,28j} = 44,8 MPa, E_{cm,28j} = 33,8 GPa)

A base de H-UKR NEXT N à 399 kg/m³ + filler 30 kg/m³ soit un L_{eq} de 406 kg/m³ et E_{eff}/C = 0,44 (f_{cm,28j} = 61,5 MPa, E_{cm,28j} = 32,2 GPa)

Bétons de référence

A base de CEM I 52,5 N SR3 CE à 280 kg/m³ et E_{eff}/C = 0,66 (f_{cm,28j} = 37,2 MPa, E_{cm,28j} = 29,5 GPa)

A base de CEM I 52,5 N SR3 CE à 360 kg/m³ et E_{eff}/C = 0,67 (f_{cm,28j} = 45,5 MPa, E_{cm,28j} = 32,6 GPa)

A base de CEM I 52,5 N SR3 CE à 398 kg/m³ et E_{eff}/C = 0,55 (f_{cm,28j} = 49,0 MPa, E_{cm,28j} = 31,1 GPa)

A base de CEM I 52,5 N SR3 CE à 310 kg/m³ et E_{eff}/C = 0,60 (f_{cm,28j} = 47,8 MPa, E_{cm,28j} = 34,9 GPa)

A base de CEM III/B 42,5 N LH/SR PM CE à 290 kg/m³ et E_{eff}/C = 0,57 (f_{cm,28j} = 37,4 MPa, E_{cm,28j} = 34,5 GPa)

A base de CEM III/B 42,5 N LH/SR PM CE à 360 kg/m³ et E_{eff}/C = 0,65 (f_{cm,28j} = 40,9 MPa, E_{cm,28j} = 34,0 GPa)

Tableau 3 : Propriétés du béton à l'état durci à base de ciments H-UKR

Caractéristiques ou propriétés	Méthode de vérification	Résultats béton H-UKR (N et R)	Résultats béton H-UKR NEXT (N et R)	Résultat du béton de référence
Résistance à la compression sur cylindres 15x30 cm	NF EN 12390-3	Vis-à-vis du type de ciment à considérer, au sens de l'Eurocode NF EN 1992-1-1 §3.1.2, les 4 ciments H-UKR peuvent être assimilés au niveau de leur classe de résistance à des ciments de type 52,5 N ou R et ainsi être considérés comme des ciments de classe R au sens de l'EC2 soit avec un coefficient s = 0,20.		
Module sécant d'élasticité sur cylindres 15x30 cm	NF EN 12390-13 (méthode B)		Sur la plage de classes de résistance visée C25/30 à C50/60 pour les bétons à base de ciment H-UKR (H-UKR N ou R, H-UKR NEXT N ou R), la comparaison des résultats expérimentaux de module d'élasticité par rapport aux résultats de résistance à la compression permet de vérifier le respect de la relation de l'Eurocode 2 : $E_{cm} = 22[(f_{cm})/10]^{0,3}$ avec f _{cm} en MPa.	
Variations dimensionnelles (retrait total) Age du béton : 400 jours / t ₀ =24h Sur prismes 7x7x28 cm (moyenne sur séries de 3 essais)	NF EN 12390-16	V _{d,moy} = 780 à 1110 µm/m	V _{d,moy} = 760 à 770 µm/m	V _{d,moy} = 490 à 630 µm/m (bétons à base de CEM I) V _{d,moy} = 720 à 770 µm/m (bétons à base de CEM III/B)
Retrait et Fluage en compression Age du béton : 400 jours / t ₀ =28 jours Sur cylindres 9x28 cm (moyenne sur séries de 3 essais)	NF EN 12390-17	Fluage total $\varepsilon_{dc}(400,28) = 180 \mu\text{m}/\text{m}/\text{MPa}$ Coefficient de fluage total $\varphi(400, 28) = 5,8$	Fluage total $\varepsilon_{dc}(400,28) = 125 \text{ à } 150 \mu\text{m}/\text{m}/\text{MPa}$ (bétons à base de CEM I) $\varepsilon_{dc}(400,28) = 100 \text{ à } 105 \mu\text{m}/\text{m}/\text{MPa}$ ((bétons à base de CEM III/B)) Coefficient de fluage total $\varphi(400, 28) = 3,2 \text{ à } 4,5$	Fluage total $\varepsilon_{dc}(400,28) = 125 \text{ à } 150 \mu\text{m}/\text{m}/\text{MPa}$ (bétons à base de CEM I) $\varepsilon_{dc}(400,28) = 100 \text{ à } 105 \mu\text{m}/\text{m}/\text{MPa}$ ((bétons à base de CEM III/B)) Coefficient de fluage total $\varphi(400, 28) = 3,0 \text{ à } 4,1$ (CEM I) $\varphi(400, 28) = 2,7 \text{ à } 2,8$ (CEM III/B)

Tableau 3 (suite) : Propriétés du béton à l'état durci à base de ciments H-UKR

Caractéristiques ou propriétés	Méthode de vérification	Résultats béton H-UKR (N et R)	Résultats béton H-UKR NEXT (N et R)	Résultat du béton de référence
Adhérence armature / béton (valeur caractéristique sur séries de 5 essais) Résistance du béton au moment des essais : $R_{cm} = 53,7 \text{ MPa}$	NF EN 10080	Sur armature type: HA 8 : $F_{db,exp} = 21,9 \text{ MPa}$ HA 12 : $F_{db,exp} = >32,9 \text{ MPa}$ HA 25 : $F_{db,exp} = 30,9 \text{ MPa}$ Moyenne plage armatures testées HA8 à 25 : $F_{db,exp} = 28,6 \text{ MPa}$	Sur armature type: HA 8 : $F_{db,exp} = 18,5 \text{ MPa}$ HA 12 : $F_{db,exp} = 32,2 \text{ MPa}$ HA 25 : $F_{db,exp} = 21,3 \text{ MPa}$ Moyenne plage armatures testées HA8 à 25 : $F_{db,exp} = 24,0 \text{ MPa}$	
Comportement post-pic (valeurs caractéristiques sur séries de 5 essais) ① pour la classe C25/30 ② pour la classe C45/50	Protocole spécifique	Contrainte maximale $f_{cm} = (36,7 \pm 0,138) \text{ MPa}$ ① $f_{cm} = (53,2 \pm 0,7) \text{ MPa}$ ② Déformation associée à f_{cm} $\epsilon_{c1} = (1623 \pm 114) \mu\text{m/m}$ ① $\epsilon_{c1} = (2438 \pm 68) \mu\text{m/m}$ ② Contrainte à la rupture post-pic $f_{cm, \text{rupture}} = (29,3 \pm 4,9) \text{ MPa}$ ① $f_{cm, \text{rupture}} = (42,5 \pm 2,5) \text{ MPa}$ ② Déformation associée à $f_{cm, \text{rupture}}$ $\epsilon_{cu1} = (2400 \pm 288) \mu\text{m/m}$ ① $\epsilon_{cu1} = (3319 \pm 27) \mu\text{m/m}$ ②	Contrainte maximale $f_{cm} = (35,1 \pm 3,6) \text{ MPa}$ ① $f_{cm} = (49,0 \pm 3,0) \text{ MPa}$ ② Déformation associée à f_{cm} $\epsilon_{c1} = (1656 \pm 158) \mu\text{m/m}$ ① $\epsilon_{c1} = (2255 \pm 215) \mu\text{m/m}$ ② Contrainte à la rupture post-pic $f_{cm, \text{rupture}} = (31,3 \pm 4,2) \text{ MPa}$ ① $f_{cm, \text{rupture}} = (44,9 \pm 3,2) \text{ MPa}$ ② Déformation associée à $f_{cm, \text{rupture}}$ $\epsilon_{cu1} = (2175 \pm 394) \mu\text{m/m}$ ① $\epsilon_{cu1} = (2828 \pm 251) \mu\text{m/m}$ ②	

Evaluation vis-à-vis de la durabilité

Note : dans les tableaux ci-dessous, pour la définition des critères de formulation des bétons satisfaisants aux classes de durabilité, il est indiqué le code de l'absorption d'eau que doit satisfaire les granulats à utiliser. La définition est rappelée ci-dessous :

- Ab_A : absorption d'eau des granulats avec une valeur spécifiée supérieure - Vss 2,5, selon la norme NF P18-545 Article 10 ;
- Ab_B : absorption d'eau des granulats avec une valeur spécifiée supérieure - Vss 5, selon la norme NF P18-545 Article 10.

Tableau 4 : Compositions minimales justifiant les classes d'exposition XC

		DUP 50 ans				DUP 100 ans			
		XC1	XC2	XC3	XC4	XC1	XC2	XC3	XC4
Critères pour le ciment H-UKR									
Granulats code Ab_A	Dosage mini en liant L_{eq} (en kg/m ³)	290		320		290		320	
	E_{eff}/C maxi (Soit $E_{eff\ réelle}/C$ maxi)	H-UKR N 0,56 (0,64)		H-UKR N 0,65		H-UKR N 0,56 (0,64)		H-UKR N 0,65	
Granulats code Ab_A et granulats code Ab_B	Dosage mini en liant L_{eq} (en kg/m ³)		320				320		
	E_{eff}/C maxi Soit $E_{eff\ réelle}/C$ maxi		H-UKR N 0,65				H-UKR N 0,65		
Critères pour le ciment H-UKR NEXT									
Granulats code Ab_A	Dosage mini en liant L_{eq} (en kg/m ³)	290		320 (+ filler 60 kg/m ³) Soit $L_{eq} = 335$ kg/m ³		290		320 (+ filler 60 kg/m ³) Soit $L_{eq} = 335$ kg/m ³	
	E_{eff}/C maxi (Soit $E_{eff\ réelle}/C$ maxi)	H-UKR NEXT N 0,56 (0,64)		H-UKR NEXT N 0,55		H-UKR N 0,56 (0,64)		H-UKR NEXT N 0,55	
Granulats code Ab_A et granulats code Ab_B	Dosage mini en liant L_{eq} (en kg/m ³)		320 (+ filler 60 kg/m ³) Soit $L_{eq} = 335$ kg/m ³				320 (+ filler 60 kg/m ³) Soit $L_{eq} = 335$ kg/m ³		
	E_{eff}/C maxi Soit $E_{eff\ réelle}/C$ maxi		H-UKR NEXT N 0,55				H-UKR NEXT N 0,55		

Tableau 5 : Compositions minimales justifiant les classes d'exposition XS

		DPU 50 ans				DPU 100 ans			
		XS1	XS2	XS3e	XS3m	XS1	XS2	XS3e	XS3m
Critères pour les ciments H-UKR N et H-UKR NEXT N									
Granulats code Ab _A	Dosage mini en liant C (en kg/m ³)		290				290		
	E _{eff} /C maxi		0,56				0,56		
Granulats Ab _A et granulats code Ab _B	Dosage mini en liant L _{eq} (en kg/m ³)		290	335	290	335	290	335	
	E _{eff} /C maxi		0,56	0,53	0,56	0,53	0,56	0,53	
Critères pour les ciments H-UKR R et H-UKR NEXT R									
Granulats code Ab _A	Dosage mini en liant C (en kg/m ³)		290				290		
	E _{eff} /C maxi		0,64				0,64		
Granulats code Ab _A et granulats code Ab _B	Dosage mini en liant L _{eq} (en kg/m ³)		290	335	290	335	290	335	
	E _{eff} /C maxi		0,64	0,61	0,64	0,61	0,64	0,61	

Tableau 6 : Compositions minimales justifiant les classes d'exposition XD

		DUP 50 ans				DUP 100 ans			
		XD1	XD2	XD3f	XD3tf	XD1	XD2	XD3f	XD3tf
Critères pour les ciments H-UKR N et NEXT N									
Granulats code Ab _A	Dosage mini en liant C (en kg/m ³)		290				290		
	E _{eff} /C maxi		0,56				0,56		
Granulats code Ab _A et granulats code Ab _B	Dosage mini en liant C (en kg/m ³)		290				290		
	E _{eff} /C maxi		0,56				0,56		
Critères pour les ciments H-UKR R et NEXT R									
Granulats code A	Dosage mini en liant C (en kg/m ³)		290				290		
	E _{eff} /C maxi		0,64				0,64		
Granulats code Ab _A et granulats code Ab _B	Dosage mini en liant C (en kg/m ³)		290				290		
	E _{eff} /C maxi		0,64				0,64		

Tableau 7 : Autorisations d'utilisation du ciment H-UKR selon les milieux et classes d'exposition XA

Milieu	Classe	Dispositions concernant le ciment (Tableau 2A du FD P18-011)
Milieu contenant des sulfates (solutions) à l'exclusion de l'eau de mer	XA1	Pas de recommandations particulières, les préconisations de la NF EN 206+A2/CN s'appliquent. De fait, l'utilisation des ciments H-UKR sur la classe XA1 est autorisée.
	XA2 ($600 < x < 1\,500 \text{ mg/l}$)	Ciments conformes à la norme NF P 15-317 (PM) Ciments conformes à la norme NF P 15-319 (ES) Par analogie, l'utilisation des ciments H-UKR sur la classe XA2 est validée
	XA2 ($1\,500 < x < 3\,000 \text{ mg/l}$)	Par analogie, l'utilisation des ciments H-UKR sur la classe XA2 est validée
	XA3	Vérification par essai performanciel effectuée (cf. Tableau 8). L'utilisation des ciments H-UKR sur la classe XA3 est validée.
Milieu contenant des sulfates (sols)	XA1	Pas de recommandations particulières, les préconisations de la NF EN 206+A2/CN s'appliquent. De fait, l'utilisation des ciments H-UKR sur la classe XA1 est autorisée
	XA2	Ciments conformes à la norme NF P 15-317 (PM) Ciments conformes à la norme NF P 15-319 (ES) Par analogie, l'utilisation des ciments H-UKR sur la classe XA2 est validée
	XA3	Vérification par essai performanciel effectuée (cf. Tableau 8). L'utilisation des ciments H-UKR sur la classe XA3 est validée.
Milieux acides et eaux pures	XA1	Ciments conformes à la norme NF P 15-317 (PM) Ciments conformes à la norme NF P 15-319 (ES) Par analogie, l'utilisation des ciments H-UKR sur la classe XA1 est validée
	XA2	Ciments conformes à la norme NF P 15-319 (ES) Par analogie, l'utilisation des ciments H-UKR sur la classe XA2 est validée
	XA3	Vérification par essai performanciel effectuée (cf. Tableau 9). L'utilisation des ciments H-UKR sur la classe XA3 est validée.
Biodéterioration (attaques par hydrogène sulfuré H ₂ S)	XA1	Vérification par essai performanciel effectuée (cf. Tableau 10). Erreur ! Source du renvoi introuvable.). L'utilisation des ciments H-UKR sur la classe XA1 et XA2 est validée pour un dosage minimum de C = 350 kg/m³ et un rapport E_{eff}/C maximum de 0,54 (pour les ciments H-UKR N et H-UKR NEXT N) ou de 0,62 (pour les ciments H-UKR N et H-UKR NEXT N) et des granulats de code Ab_A ou granulats de code Ab_B.
	XA2	
	XA3	Classe d'environnement non autorisée (essai performanciel en cours)

Tableau 8 : Compositions minimales justifiant les classes d'exposition XA (cas spécifique des attaques sulfatiques externes)

Formulation béton		Protocole RSE immersion séchage $\Delta L / L_s$	Classe d'exposition XA (attaques sulfatiques externes) pour une DUP de 50 ans
Bétons à base de H-UKR N	Dosage 320 kg/m ³ , $E_{eff}/C = 0,53$ Granulats code Ab _A	Moyenne : 0,072%	XA1, XA2 et XA3
Bétons à base de H-UKR R	Dosage 320 kg/m ³ , $E_{eff}/C = 0,61$ Granulats code Ab _A et granulats code Ab _B		
Bétons à base de H-UKR N	Dosage 320 kg/m ³ , $E_{eff}/C = 0,63$ Granulats code Ab _A	Moyenne : 0,017%	XA1, XA2 et XA3
Bétons à base de H-UKR R	Dosage 320 kg/m ³ , $E_{eff}/C = 0,71$ Granulats code A et granulats code Ab _B		
Bétons à base de H-UKR NEXT N	Dosage 320 kg/m ³ , $E_{eff}/C = 0,58$ Granulats code Ab _A et granulats code Ab _B	Moyenne : 0,016%	XA1, XA2 et XA3
Bétons à base de H-UKR NEXT R	Dosage 320 kg/m ³ + 60 kg/m ³ filler soit un $L_{eq}=335$ kg/m ³ , $E_{eff}/C = 0,67$ Granulats code Ab _A et granulats code Ab _B		

Tableau 9 : Compositions minimales justifiant les classes d'exposition XA (cas spécifique des milieux acides et les eaux pures)

Formulation béton		Protocole XP P 18-482 « Essai de lixiviation à pH constant » Profondeur de lixiviation l_{ca}	Classe d'exposition XA (milieux acides et eaux pures) pour une DUP de 50 ans
Bétons à base de H-UKR N	Dosage 320 kg/m ³ , $E_{eff}/C = 0,63$ Granulats code Ab _A et granulats code Ab _B		
Bétons à base de H-UKR R	Dosage 320 kg/m ³ , $E_{eff}/C = 0,71$ Granulats code Ab _A et granulats code Ab _B		
Bétons à base de H-UKR NEXT N	Dosage 290 kg/m ³ et 60 kg/m ³ de filler, $E_{eff}/C = 0,59$ Granulats code Ab _A et granulats code Ab _B	$l_{ca} = 0,29$ mm (inférieure à l_{ca} du béton de référence à base de ciment CEM V/A ES)	XA1, XA2 et XA3
Bétons à base de H-UKR NEXT R	Dosage 290 kg/m ³ et 60 kg/m ³ de filler soit un $L_{eq}=335$ kg/m ³ , $E_{eff}/C = 0,67$ Granulats code Ab _A et granulats code Ab _B		

Tableau 10 : Compositions minimales justifiant les classes d'exposition XA (cas spécifique des attaques par hydrogène sulfuré H₂S (milieu propice à la biodégradation))

Formulation béton		Protocole PerfDub « Essai de biotérioration en présence d'hydrogène sulfuré (H ₂ S) »	Classe d'exposition XA (milieux propices aux biodégradations) pour une DUP de 50 ans
Bétons à base de ciments H-UKR N et H-UKR NEXT N	Dosage 350 kg/m ³ , $E_{eff}/C = 0,54$ Granulats code Ab _A et granulats code Ab _B		
Bétons à base de ciments H-UKR R et H-UKR NEXT R	Dosage 350 kg/m ³ , $E_{eff}/C = 0,62$ Granulats code Ab _A et granulats code Ab _B	$l_{bio/tem} = 0,3\%$	XA1 et XA2

Alcali-réaction

Selon les préconisations du fascicule FD P18-464, suivant la catégorie ou partie d'ouvrages (catégories I à III, définies au tableau 1 du FD P18-464 rappelés ci-dessous) et suivant la classe d'exposition vis-à-vis de l'alcali-réaction (Classe XAR1 à XAR3 définies au tableau 2 du FD P18-464 rappelés ci-dessous), il est défini un niveau de prévention.

Tableau 1 — Exemples informatifs de catégories d'ouvrages ou de parties d'ouvrages

Catégorie I	<ul style="list-style-type: none"> — La plupart des ouvrages en béton de classe C20/25 ou inférieure ; — blocs en béton ; — éléments non porteurs situés à l'intérieur de bâtiments ; — éléments aisément remplaçables ; — ouvrages provisoires ; — la plupart des produits préfabriqués non structurels en béton ; — etc.
Catégorie II	<ul style="list-style-type: none"> La plupart des bâtiments et des ouvrages de Génie Civil : — ponts courants ; — petits barrages ; — châteaux d'eau ; — stations d'épuration ; — chaussées en béton ; — etc.
Catégorie III	<ul style="list-style-type: none"> — Bâtiments réacteurs des centrales nucléaires et tours aéroréfrigérantes ; — grands barrages ; — tunnels ; — ponts ou viaducs exceptionnels ; — monuments ou bâtiments de prestige ; — etc.

Tableau 2 — Classes d'exposition vis-à-vis de l'alcali-réaction

Désignation de la classe d'exposition	Description de l'environnement	Exemples informatifs de type d'ouvrages ou de parties d'ouvrage illustrant le choix des classes d'exposition
XAR1	Environnement sec ou peu humide (hygrométrie inférieure ou égale à 80 %) ^a	<ul style="list-style-type: none"> — Intérieurs de bâtiments d'habitations ou de bureaux ; — ouvrages protégés contre les sources d'eau, les intempéries et les condensations ; — dallages sur terre-plein drainé.
XAR2	Environnement avec hygrométrie supérieure à 80% sans fondants salins ou en contact avec l'eau hors environnement marin	<ul style="list-style-type: none"> — Parties Intérieures de bâtiments où l'humidité est élevée (laveries, réservoirs, piscines, etc.) ; — parties extérieures exposées aux intempéries ; — parties en contact avec un sol et/ou de l'eau.
XAR3	Environnement avec hygrométrie supérieure à 80 % et avec fondants salins, ou en environnement marin	<ul style="list-style-type: none"> — Parties intérieures humides et parties extérieures, exposées aux fondants salins ; — éléments complètement ou partiellement immergés dans l'eau de mer ou éclaboussés par celle-ci ; — éléments exposés à un air chargé en sel (zone côtière).

^a Certaines pièces de forte épaisseur (au moins de l'ordre de 50 cm pour une pièce ayant une seule face de séchage, et de l'ordre de 1 m d'épaisseur pour des pièces ayant deux faces de séchage), situées en environnement sec ou d'hygrométrie inférieure à 80 %, peuvent garder, selon les conditions d'exposition, une humidité interne qui amène à les classer en XAR2.

Pour le ciment H-UKR, le niveau de prévention a été redéfini, en s'inspirant de celui présenté au tableau 3 du FD P18-464

Tableau 11 : Détermination du niveau de prévention pour l'emploi du ciment H-UKR

Classe d'exposition Catégorie d'ouvrage	XAR1	XAR2	XAR3
I	A _{HUKR}	B _{HUKR}	B _{HUKR}
II	A _{HUKR}	B _{HUKR}	B _{HUKR}
III	Non visée	Non visée	Non visée

Pour une utilisation en ouvrage de catégorie I ou II, il sera demandé les justifications suivantes :

- Niveau de prévention A_{HUKR} :

Les constituants, autres que le ciment H-UKR, et leur mélange sont conformes aux normes, spécifications et règles de l'art en vigueur sans prendre de précaution particulière vis-à-vis de l'alcali-réaction.

Pour ce niveau de prévention A_{HUKR}, l'utilisation de granulats PR et PRP est autorisée.
- Niveau de prévention B_{HUKR} :

Pour ce niveau de prévention, une formule de béton est acceptée s'il est possible de respecter l'une au moins des quatre dispositions suivantes (résumées sur la Figure 1) :

 - ✓ Le béton est formulé avec des granulats classés comme non réactifs conformément au FD P18-542 et qualifiés sur la base d'un dossier carrière respectant les spécifications du FD P18-541.
 - ✓ Le béton est formulé avec des granulats classés comme PRP conformément au FD P18-542 et qualifiés sur la base d'un dossier carrière, et répondant en outre aux conditions particulières du FD P18-464 §6.3.1.2
 - ✓ La formule de béton satisfait aux critères du bilan des alcalins TOTAUX (voir FD P18-464 §6.3.2 avec le critère du §6.3.2.2.4.2 sur l'application de la limite aux alcalins totaux du ciment).
 - ✓ La formule de béton satisfait aux critères de l'essai de performance (voir FD P18-464 §6.3.3).

Réaction au feu

Les ciments H-UKR bénéficient d'un classement A1.

Sécurité d'utilisation

Les ciments H-UKR ne contiennent pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes par l'Agence Européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH.

Les ciments H-UKR font l'objet d'une fiche de sécurité type FDS et bénéficient d'un classement A+ pour les émissions de polluants volatils.

Les ciments H-UKR ne sont pas considérés comme « nanomatériaux », sur la base de la recommandation de la CE de 2022 relative à la définition des nanomatériaux (2022/C 229/01).

Les ciments H-UKR ne contenant pas de clinker, ils ne contiennent pas de Chrome VI, dont l'origine est la cuisson du clinker.

De la même façon qu'un ciment Portland, il est nécessaire lorsque l'on manipule les ciments H-UKR ou des mortiers/bétons à base de ciments H-UKR N et H-UKR R de porter des équipements de protection individuels lors de l'utilisation (gants, bottes, lunettes, casque).

Environnement

Les ciments H-UKR font l'objet d'un inventaire de cycle de vie (ICV) disponible sur la base INIES.

Les bétons à base de ciment H-UKR font l'objet de fiches FDES disponibles sur la base INIES.

CONDITIONNEMENT DES CIMENTS H-UKR

Pour le conditionnement des ciments H-UKR en big-bag ou en vrac, le stockage est effectué à l'abri de l'humidité.

L'aptitude de conditionnement en sac des ciment H-UKR a été effectuée et permet de justifier le maintien des performances mécaniques sur une durée de 24 mois. Néanmoins, il convient de rappeler que cette démarche d'évaluation ne vise que l'utilisation des ciments H-UKR pour des fabrications en centrale à béton.

CONTROLES

La fabrication doit faire l'objet d'un contrôle portant sur la régularité de la fabrication. Les contrôles à réaliser sont décrits à l'article B du Dossier Technique.

CONCLUSIONS

Appréciation globale

L'évaluation des ciments H-UKR (ciments H-UKR N, H-UKR R, H-UKR NEXT N et H-UKR NEXT R) met en évidence les points suivants :

- Une performance similaire entre les quatre références H-UKR N, H-UKR R, H-UKR NEXT N et H-UKR NEXT R, les références H-UKR R et H-UKR NEXT R étant une déclinaison de, réciproquement, H-UKR N et H-UKR NEXT N pour une utilisation conseillée sur une plage de température de 5°C à 18°C (les ciments se distinguent par leurs activateurs). Cette équivalence de performance est basée sur un comparatif des caractéristiques chimiques, physiques et microstructurales des ciments et mortiers à base de ces ciments. Les ciments H-UKR NEXT N et H-UKR NEXT R diffèrent respectivement des ciments H-UKR N et H-UKR R de par leurs formulations incluant un suractivateur et des constituants secondaires impliquant des propriétés mécaniques différentes (retrait et fluage).
- Vis-à-vis du temps de prise : les mesures normalisées de temps de début de prise ne sont pas adaptées au ciment H-UKR du fait de la thixotropie du matériau. Néanmoins, les mesures de temps de prise effectuées selon la norme ASTM C403 ainsi les expériences chantiers présentées montrent une durée pratique d'utilisation de 120 minutes.

- Vis-à-vis des propriétés mécaniques : les ciments H-UKR (H-UKR N ou R, H-UKR NEXT N ou R) présentent une résistance mécanique sur mortier normalisé (basée sur des valeurs moyennes) : $\geq 20,0$ MPa à 2 jours et $\geq 52,5$ MPa à 28 jours en compression.

Vis-à-vis du type de ciment à considérer, au sens de l'Eurocode NF EN 1992-1-1 §3.1.2, les 4 ciments H-UKR peuvent être assimilés au niveau de leur classe de résistance comme des ciments de type 52,5 N ou R et ainsi être considérés comme des ciments de classe R au sens de l'EC2 soit avec un coefficient $s = 0,20$.

Sur béton, pour une même classe de résistance, le module d'élasticité d'un béton fabriqué avec le ciment H-UKR est comparable à celui du béton Portland CEM I.

Le comportement contrainte-déformation pour le chargement uni-axial instantané peut s'appliquer aux bétons à base de ciments H-UKR sur la plage de classe de résistance C25/30 à C50/60.

- Vis-à-vis du retrait :
 - o Les ciments H-UKR N ou R présentent un retrait endogène et un retrait de séchage, sur mortier normalisé et sur béton, plus élevés de ceux d'un ciment Portland ou d'un béton à base de ciment Portland. A résistance équivalente, il convient ainsi de prendre en compte que le retrait total d'un béton à base de ciment H-UKR est le double de celui d'un béton à base de ciment Portland type CEM I.
 - o Les ciments H-UKR NEXT N ou R présentent un retrait endogène et un retrait de séchage, sur mortier normalisé similaires de celui d'un ciment Portland. A l'échelle du béton, le retrait d'un béton à base de ciment H-UKR NEXT (N ou R) est supérieur (de l'ordre de 50%) de celui d'un béton à base de ciment Portland type CEM I et similaire à celui d'un béton à base de CEM III.

- Vis-à-vis du fluage :
 - o Le fluage du béton à base de ciment H-UKR N ou R est plus important (de l'ordre du double) que celui d'un béton à base de CEM I ou à base de CEM III. Il convient de prendre en compte ce constat pour le dimensionnement des éléments de structure associés.
 - o Le fluage du béton à base de ciments H-UKR NEXT N ou R est similaire à celui d'un béton à base de CEM I après une année de chargement, mais sa stabilisation n'est pas atteinte, au même titre que le comportement au fluage d'un béton à base de CEM III/B. Il convient de prendre en compte ce constat pour le dimensionnement des éléments de structure associés.
- Vis-à-vis de l'adhérence acier/béton : des essais comparatifs d'adhérence des aciers dans le béton montrent que les ratios « contrainte d'adhérence / résistance du béton » sont comparables entre un béton à base des ciments H-UKR (H-UKR N ou R, H-UKR NEXT N ou R) et un béton à base de ciment Portland type CEM I.
- Vis-à-vis de l'effet de la température à jeune âge : A long terme, l'effet de la température (jusqu'à 60°C) sur les ciments H-UKR est comparable voire meilleur que celui mesuré sur un ciment au laitier type CEM III/B (gain de résistance de 18% à 90 jours pour une température de 60°C). Par rapport à un ciment Portland type CEM I, il est observé une perte de résistance de l'ordre de 4% à 90 jours pour une température de 40°C et de 13% à 90 jours pour une température de 60°C. Les ciments H-UKR (H-UKR N ou R, H-UKR NEXT N ou R) sont jugés compatibles avec l'étuvage jusqu'à 60°C.
- Vis-à-vis de l'effet de la température à long terme sur les performances : A long terme, l'effet de la température (jusqu'à 60°C) sur les ciments H-UKR (H-UKR N ou R, H-UKR NEXT N ou R) est comparable voire meilleur que celui mesuré sur un ciment au laitier type CEM III/B (gain de résistance de 28% à 90 jours pour une température de 60°C) ou sur un ciment Portland type CEM I (gain de résistance de 19% à 90 jours pour une température de 60°C) ; Absence d'impact à long terme de l'exposition à des températures importantes sur les propriétés mécaniques du matériau (par exemple, façades exposées au sud en été).
- Vis-à-vis de la porosité accessible à l'eau : la porosité accessible à l'eau et l'absorption capillaire d'un mortier normalisé à base de ciments H-UKR sont plus élevées que celles d'un mortier normalisé à base de ciment Portland. Ceci est imputé à un diamètre moyen de la porosité plus faible, facilitant l'absorption. Ce constat est également observé sur béton.
- Vis-à-vis du risque de corrosion des aciers induites par carbonatation (classes d'exposition XC) : L'évaluation a été effectuée par une double approche : approche absolue (résistivité, vitesse de carbonatation et porosité à l'eau) et approche comparative. La vitesse de carbonatation des bétons à base de ciments H-UKR, mesurée par des essais de carbonatation accélérés, est plus élevée que celle des bétons à base de CEM I ou CEM III/B. La nature des granulats (absorption d'eau) a une incidence sur la vitesse de carbonatation et peut dégrader la classe visée, mais sur l'ensemble des formulations évaluées y compris celles de référence. Les classes d'exposition XC justifiées sont données dans le Tableau 4.

Pour une durée d'utilisation de 50 ans, l'ensemble des formulations de béton H-UKR répondent aux classes XC1, XC2 et XC4. Les formulations réalisées avec des granulats faiblement absorbants répondent également à la classe d'exposition XC3. Pour celles n'y répondant pas, une majoration de l'enrobage peut éventuellement être envisagée pour satisfaire cette classe d'exposition. Pour les durées d'utilisation de 100 ans, les classes d'exposition justifiées sont, de la même façon, présentées dans le Tableau 4.

De plus, en comparant les résultats d'essais effectués sur bétons à base de ciments CEM I ou CEM III/B, l'impact de la cure (sa durée ainsi que sa nature : sèche ou humide) sur la profondeur de carbonatation est moins fort sur les échantillons à base de H-UKR que ceux à base de CEM I ou CEM III/B. Une cure sèche étant plus représentative de la situation réelle des éléments d'ouvrage dans le bâtiment (hormis les fondations pouvant être en contact permanent avec un milieu humide), ce constat est rassurant et pondère le constat d'une vitesse de carbonatation plus élevée pour le H-UKR.

Enfin, la satisfaction aux classes d'exposition XC n'est valable qu'aux formulations ayant fait l'objet de cette démarche d'évaluation ou à des formulations équivalentes au sens du fascicule FD P18-480.

Des dérivées en composition peuvent être considérées comme satisfaisant aux mêmes exigences, sous réserve de respecter les critères suivants :

- Granulats ayant une absorption d'eau inférieure ou égale (\leq)
- Même nature de ciment et dosage a minima équivalent (\geq)
- Rapport E_{eff}/C a minima équivalent (\leq)
- Une durée d'utilisation de projet (DUP) équivalente

Vis-à-vis du risque de corrosion des aciers induites par les ions chlorures de l'eau de mer des bétons à base de H-UKR (classes d'exposition XS) : Des valeurs de coefficient de migration des ions chlorures équivalentes entre des bétons à base de ciments H-UKR et celui du béton de référence à base de CEM III/B.

La nature des granulats (absorption d'eau) a une incidence sur le coefficient de migration des ions chlorures et peut dégrader la classe visée. Les classes d'exposition XS justifiées sont données dans le

Tableau 5.

Enfin, la satisfaction aux classes d'exposition XS n'est valable qu'aux formulations ayant fait l'objet de cette démarche d'évaluation ou à des formulations équivalentes au sens du fascicule FD P18-480. Des dérivées en composition peuvent être considérées comme satisfaisant aux mêmes exigences, sous réserve de respecter les critères suivants :

- Granulats ayant une absorption d'eau inférieure ou égale (\leq)
- Même nature de ciment et dosage a minima équivalent (\geq)
- Rapport E_{eff}/C a minima équivalent (\leq)
- Une durée d'utilisation de projet (DUP) équivalente

- Vis-à-vis du risque de corrosion des aciers induites par les ions chlorures autres que ceux de l'eau de mer des bétons à base de H-UKR (classes d'environnement XD): Des valeurs de coefficient de migration des ions chlorures équivalentes entre des bétons à base de ciments H-UKR et celui du béton de référence à base de CEM III/B.

La nature des granulats (absorption d'eau) a une incidence sur le coefficient de migration des ions chlorures et peut dégrader la classe visée. Les classes d'exposition XD justifiées sont données dans le Tableau 6.

Enfin, la satisfaction aux classes d'exposition XD n'est valable qu'aux formulations ayant fait l'objet de cette démarche d'évaluation ou à des formulations équivalentes au sens du fascicule FD P18-480. Des dérivées en composition peuvent être considérées comme satisfaisant aux mêmes exigences, sous réserve de respecter les critères suivants :

- Granulats ayant une absorption d'eau inférieure ou égale (\leq)
- Même nature de ciment et dosage a minima équivalent (\geq)
- Rapport E_{eff}/C a minima équivalent (\leq)
- Une durée d'utilisation de projet (DUP) équivalente

- Vis-à-vis du risque de dégradation par le gel interne et par l'écaillage des bétons soumis au gel en présence des sels de dé verglaçage (classes d'environnement XF): Afin de garantir la satisfaction aux classes d'environnement de résistance au gel, le béton à base de ciments H-UKR devra disposer d'une formulation adaptée.

En effet, en considérant l'ensemble des campagnes d'essais de comportement au gel modéré et/ou au gel sévère, il apparaît que la satisfaction à certaines classes d'environnement XF dépend principalement de la nature des granulats (leur absorption) et de la compacité de la pâte de ciment (teneur en liant, rapport E_{eff}/C).

Néanmoins, au sens du fascicule FD P18-480 §7.6, la classe d'exposition XF1 peut être validée en approche performantielle sur la base des exigences requises pour la classe XC4. De même, la classe d'exposition XF2 peut être validée en approche performantielle sur la base des exigences requises pour la classe XD3f, dans le cas uniquement de conditions d'exposition dans lesquelles le béton demeure non saturé et sans entraîneur d'air.

Pour la justification des autres classes d'exposition au gel, un essai performantiel est requis.

- Vis-à-vis des attaques par les acides et les eaux pures (classe d'environnement XA) :
Les ciments H-UKR sont considérés comme disposant d'une résistance aux milieux acides et eaux pures avec les restrictions mentionnées Tableau 7 et Tableau 9.

- Aptitude aux travaux à la mer et aux travaux en eaux à haute teneur en sulfate (classe d'environnement XA) :
Les ciments H-UKR sont considérés comme disposant d'une aptitude aux travaux à la mer et aux travaux en eaux à haute teneur en sulfate avec les restrictions mentionnées Tableau 7.

- Vis-à-vis de la résistance aux attaques sulfatiques externes (classe d'environnement XA) :
L'évaluation a été effectuée par une double approche : une approche comparative sur mortier et une approche absolue (essais protocole RSE par immersion séchage sur une formulation de béton à base de ciments H-UKR).
Les essais comparatifs montrent un comportement comparable du mortier à base de ciments H-UKR par rapport à un ciment CEM III/B, et plus durable par rapport à un ciment CEM I PM-ES.
L'approche absolue a permis de justifier la formulation testée pour une classe XA3 (milieux contenant des sulfates). La satisfaction aux classes d'exposition XA n'est valable que pour la formulation ayant fait l'objet de cette démarche d'évaluation (tel que défini dans le Tableau 8) ou des formulations équivalentes au sens du fascicule FD P18-480. Des dérivées en composition peuvent être considérées comme satisfaisant aux mêmes exigences, sous réserve de respecter les critères suivants :
 - Granulats ayant une absorption d'eau inférieure ou égale (\leq)
 - Même nature de ciment et dosage a minima équivalent (\geq)
 - Rapport E_{eff}/C a minima équivalent (\leq)
 - Une durée d'utilisation de projet (DUP) équivalente

- Vis-à-vis de la résistance aux milieux propices à la biodéterioration (classe d'environnement XA) :
L'évaluation a été effectuée par approche comparative par un essai selon le protocole PerfDub d'essai accéléré de biodéterioration en présence d'hydrogène sulfuré (H_2S) sur des formulations de béton à base de ciments H-UKR.
L'approche comparative a permis de justifier les formulations testées pour une classe XA2 (milieux propices à la biodéterioration). La satisfaction aux classes d'exposition XA n'est valable que pour les formulations ayant fait l'objet de cette démarche d'évaluation (tel que défini dans le **Erreur ! Source du r envoi introuvable.**) ou des formulations équivalentes au sens du fascicule FD P18-480. Des dérivées en composition peuvent être considérées comme satisfaisant aux mêmes exigences, sous réserve de respecter les critères suivants :
 - Granulats ayant une absorption d'eau inférieure ou égale (\leq)
 - Même nature de ciment et dosage a minima équivalent (\geq)
 - Rapport E_{eff}/C a minima équivalent (\leq)
 - Une durée d'utilisation de projet (DUP) équivalente

- Vis-à-vis des risques liés à l'alcali-réaction : en référence au fascicule FD P18-464, seules les catégories d'ouvrage I et II sont visées. Par analogie au tableau 3 du FD P18-464, les niveaux de prévention et les dispositions à prendre pour l'emploi de formule de béton à base de ciments H-UKR ont été redéfinis. L'acceptation d'une formule de béton pour un niveau de prévention B_{HUKR} (tel que défini dans le **Tableau**

11) se fera uniquement par un essai de performance. L'utilisation de granulats PRP devra être justifiée par une démarche comparative, afin de valider leur possibilité d'emploi au même titre que pour un ciment Portland selon les critères du FD P18-464.

- Vis-à-vis des risques liés à l'attaque sulfatique interne (RSI) : L'analyse de la présence des paramètres primordiaux à la RSI, tels que la température et la durée de maintien, la chimie du liant (teneur en sulfates et aluminaux) et la teneur en alcalin du béton, pour l'emploi des ciments H-UKR pour des ouvrages massifs en béton ne met pas en évidence un risque révélé
- Vis-à-vis de la fatigue en compression : sur la plage de classe de résistance C25/30 à C50/60, les bétons à base de ciments H-UKR N (et par analogie le ciment H-UKR R) présentent un comportement similaire à ceux formulés avec un ciment type CEM II/A-LL lorsqu'il est soumis à des essais de fatigue en compression. Il n'a pas été apprécié le comportement vis-à-vis de la fatigue en compression de bétons à base de ciments H-UKR NEXT (N ou R).

Validité : 5 ans

Validité jusqu'au : 29 octobre 2030

Direction Sécurité, Structures et Feu
Le Directeur

Driss SAMRI

DOSSIER TECHNIQUE ETABLI PAR LE DEMANDEUR

A. INTRODUCTION

La société Hoffmann Green Cement Technologies est spécialisée dans la fabrication de ciments à base de co-produits et donc à très faibles émissions de CO₂.

La technologie H-UKR se distingue des ciments Portland par sa composition à base de laitier de hauts fourneaux suractivé. Ces ciments sont des prémix obtenus par mélange à froid (sans aucune cuisson dans le process) dans les usines de Bournezeau situées en Vendée. Les ciments H-UKR sont ensuite utilisés comme un ciment traditionnel dans la composition de bétons fabriqués en centrale à béton dans des unités de :

- Béton Préfabriqué de réseaux ou forains
- Béton prêt à l'emploi de réseaux ou mobiles

La technologie H-UKR se décline en quatre ciments destinés à réaliser des bétons structuraux et non structuraux sans clinker :

- H-UKR N et H-UKR NEXT N, à prise normale, dont l'utilisation est conseillée en conditions de température comprise entre +5°C et +30°C et particulièrement adapté pour des températures comprises entre **+12°C et +30°C**
- H-UKR R et H-UKR NEXT R, à prise rapide, dont l'utilisation est conseillée en conditions hivernales pour maintenir les cycles de décoffrages sur chantier par temps froid, particulièrement adapté aux températures comprises entre **+5°C et +18°C**

Les ciments H-UKR sont donc des matériaux qui se substituent au ciment Portland pour la fabrication de béton. Les ciments H-UKR se présentent sous la forme d'une poudre pouvant être conditionnée en sacs, en big-bag ou dans des silos.

La présente Evaluation Technique porte sur les ciments H-UKR plusieurs bétons formulés à partir de ces ciments. Après coulage, ces bétons peuvent subir un traitement thermique ou être conservés en condition ambiante.

B. FABRICATION DU CIMENT

a. Matières premières

Les matières premières constituant les ciments H-UKR sont les suivantes :

- Laitier granulé de haut fourneau broyé (GGBS)

Poudre fine obtenue par broyage de laitier granulé de haut fourneau.

Le GGBS est conforme à la norme EN 15167-1 pour les performances suivantes :

- Constituants (§ 4 de l'EN 15167-1)
- Exigences chimiques (§ 5.2 de l'EN 15167-1)
- Durabilité (§ 5.4.1 de l'EN 15167-1)
- Émission de substances dangereuses (§ 5.4.2 de l'EN 15167-1)

et, en outre, répondre à des exigences spécifiques en ce qui concerne :

- La surface spécifique déterminée conformément à la méthode de perméabilité à l'air (Blaine) spécifiée dans la norme EN 196-6, ne doit pas être inférieure à 400 m²/kg.

Des exigences supplémentaires peuvent être incluses dans les spécifications et le plan de contrôle du fabricant

- Activateur alcalin

L'activateur alcalin déclenche la réaction chimique qui conduit au durcissement du béton.

Les activateurs alcalins peuvent provenir de la famille des produits chimiques alcalins, principalement l'hydroxyle, le silicate ou le carbonate.

Différents activateurs alcalins peuvent être utilisés en combinaison dans un même liant.

- **Addition minérale**

Constituant inorganique finement divisé utilisé dans le béton pour améliorer certaines propriétés ou pour obtenir des propriétés spéciales, conformément à la norme EN 206, comme suit :

Addition de type I : granulats d'apport conformes à la norme EN 12620 ou EN 13055,

- **Composants additionnels mineurs**

Matière inorganique spécialement sélectionnée, utilisée dans une proportion n'excédant pas un total de 5 % en masse par rapport à la somme de tous les constituants additionnels principaux et mineurs. Le ciment Portland et/ou le clinker Portland broyé ne peut pas faire partie des constituants mineurs additionnels.

- **Additifs**

Les additifs sont des constituants non énumérés dans les paragraphes précédents qui sont ajoutés pour améliorer la production ou les propriétés du liant.

Le dosage des constituants des ciments H-UKR N, H-UKR R, H-UKR NEXT N et H-UKR NEXT R est unique et a été communiqué au CSTB.

Ces quatre ciments se présentent sous la forme d'une poudre de couleur blanche.

b. Fabrication

Les ciments H-UKR sont fabriqués par mélange de plusieurs poudres constitutives dans un mélangeur d'une capacité allant de 700 kg à 4,8T selon l'usine. Les tolérances des proportions sont indiquées dans le plan contrôle qualité sur chaque constituant [5].

c. Contrôles

Les contrôles sont réalisés sur les matières premières et les produits finis selon les protocoles et les fréquences décrites dans le système qualité H-UKR [5]. Ces contrôles sont résumés dans le tableau ci-dessous :

No	Contrôle	Critère	Nombre minimum d'éprouvettes	Fréquence minimale de contrôle
1	Résistance à jeune âge (à 7 jours)	Selon le plan de contrôle	1	2/semaine
2	Résistance standard (à 28d)	Selon le plan de contrôle	1	2/ semaine
3	Chaleur d'hydratation	Selon le plan de contrôle	1	1/mois
4	Teneur en sulfates	Selon le plan de contrôle	1	2/ semaine
5	Teneur en chlorures	Selon le plan de contrôle	1	2/ mois
6	Composition du ciment	Selon le plan de contrôle	1	1/ mois

Les spécifications des contrôles sont données dans le système qualité H-UKR [5].

Une des usines produisant la technologie H-UKR, produit par ailleurs, un ciment normalisé EN 15743 sous marquage CE (système EVCP : 1+).

d. Conditionnement et livraison

Le conditionnement des ciments H-UKR peut être en sac, en big-bag ou en vrac. Dans le cas de conditionnement en sac, ces derniers sont disposés sur une palette qui est houssée et stockée dans une zone couverte à l'abri de l'humidité.

Les sacs et big-bags sont transportés par camion-plateau.

Le ciment vrac est transporté par camion-citerne.

C. FABRICATION DU BETON

a. Centres de fabrication

Introduction

Les ciments H-UKR sont utilisés comme ciment dans la composition de bétons fabriqués à partir de centrale à béton dans des unités de :

- Bétons préfabriqués en réseaux ou forains ;
- Bétons prêts à l'emploi en réseaux ou mobiles.

Descriptif de la Centrale

La Centrale à béton sera équipée

- De silos de stockage pour le ciment ;
- De cases à granulats ;
- De pompes à adjuvants ;
- D'un malaxeur.

Equipements nécessaires

La centrale à béton sera équipée d'un automate pour gérer les ordres d'introduction des constituants, leurs pesées et le temps de malaxage.

b. Compositions

Les bétons H-UKR sont préparés par mélange des constituants suivants :

- Ciment H-UKR (H-UKR N, H-UKR R, H-UKR NEXT N ou H-UKR NEXT R) ;
- Additions ;
- Granulats ;
- Eau ;
- Adjuvants.

La liste des adjuvants autorisés pour formuler un béton à base de ciment H-UKR est disponible auprès de la société Hoffmann Green Cement Technologies.

Les dosages en ciment H-UKR pour la fabrication de béton peuvent varier selon les performances mécaniques recherchées et la consistance béton recherchée entre 150 kg/m³ et 450 kg/m³.

La société Hoffmann Green Cement Technologies s'engage à mettre à disposition de ses clients son service Assistance Technique et Innovation ainsi que son Laboratoire de Recherche pour accompagner ces derniers dans la mise au point de leur formulation béton.

Les formulations sont réalisées par le laboratoire de Hoffmann Green Cement Technologies.

La centrale BPE peut ajuster la valeur d'eau d'ajout pour prendre en compte l'eau contenue dans les granulats et les adjuvants de la même manière qu'elle peut le faire pour un béton à base de ciment Portland. Toute autre modification de la formule est interdite sauf accord du laboratoire de Hoffmann Green Cement Technologies.

D. APPLICATIONS ENVISAGEES

Les applications envisagées des bétons à base de ciment H-UKR sont les mêmes que celles d'un béton traditionnel.

Les principales sont les suivantes :

- Superstructure : ouvrages coulés en place de type voiles, poteaux, poutres, planchers en dalle pleine, table de compression de planchers mixtes bois-béton, table de compression de planchers à bac acier collaborant, remplissages de prémurs, remplissage de blocs de coffrage ...
- Infrastructures : fondations superficielles et profondes, semelles, massifs, longrines, radiers, murs enterrés...
- Dallage
- Gros béton, béton de propreté
- Eléments préfabriqués en béton: longrines, poteaux, poutres, escaliers, prémurs, candélabres, etc....

Par ailleurs, le ciment H-UKR peut être utilisé pour la confection de mortiers et de coulis.

Quel que soit le mode de mise en œuvre du béton à base de ciment H-UKR, une coloration vert-bleu temporaire est observée. Cette coloration se retrouve dans tous les matériaux contenant du laitier (béton, mortier, ciment, laitier seul).

La couleur ne s'exprime qu'en l'absence d'oxygène (condition dite anoxique). C'est le cas, par exemple, avec un coffrage [4].

E. RESULTATS EXPERIMENTAUX

LERM SETEC, Bulletin d'analyse sur liant H-UKR E n°45357.16.001 du 05/03/2021

LERM SETEC, Comparaison des caractéristiques microstructurales et physiques obtenues sur pâtes et mortiers de liants H-UKR N et H-UKR R n°45357.050.01.A

LERM Setec, Détermination des propriétés physico-chimiques sur ciment (ciment H-UKR N, H-UKR N, H-UKR NEXT N et H-UKR NEXT R), N°573.3939 à 3942, février 2025

LERM Setec, Détermination du résidu insoluble (ciment H-UKR N, H-UKR N, H-UKR NEXT N et H-UKR NEXT R), N°781.4561 à 4564, février 2025

Etude statistique sur les performances du liant H-UKR N – usine H2 (production avril 2024 à avril 2025), HOFFMANN, Rapport n°4 (version 1)

HOFFMANN GREEN CEMENT , Etude comparative de maturométrie. Octobre 2022

HOFFMANN GREEN CEMENT, Rapport d'essais interne « H-UKR – Principe de liant équivalent », janvier 2024

CSTB et Cebtp, Rapport concernant les essais de retrait et de fluage en compression sur béton (formule 1) n°EEM 20 26085654-A-1, septembre 2021

CSTB et Cebtp, Rapport concernant les essais de retrait et de fluage en compression sur béton (formule 3) n°EEM 20 26085654-C, septembre 2021

CSTB et Cebtp, Rapport concernant les essais de retrait et de fluage en compression sur béton (formule 8) n°EEM 20 26085654-G, mars 2022

CSTB et Cebtp, Rapport concernant les essais de retrait et de fluage en compression sur béton (formule 23) n°EEM 23-24822-A, février 2025

GEOS, Rapport d'essais n°46390 « essais de compression et essais de module sur béton C25 Portland », Aout 2021

GEOS, Rapport d'essais n°46748 « essais de compression, essais de fendage et essais de module sur béton C25 C30 et C35 H-UKR », Aout 2021

GEOS, Rapport d'essais n°46121 « essais de compression, essais de fendage et essais de module sur bétons C30 et C25 Portland », Juillet 2021

Ginger CEBTP, Rapport concernant les essais de retrait et de fluage en compression sur béton (formule 31) n°BMA1-0-4103/2, février 2025

CSTB et Cebtp, Rapport concernant les essais de retrait et de fluage en compression sur béton (formule 18) n°EEM 22-13931/A, mars 2024

CSTB, rapport d'essais d'adhérence entre armature et béton n°EEM 19 26080852/A, septembre 2020

CSTB, rapport d'essais essais sismiques sur armature sur béton H-UKR n°EEM 21 02965, juillet 2021

CSTB, rapport d'essais de détermination du comportement post-pic en compression sur bétons à base de ciment H-UKR n°EEM 19 26081303/A-1, décembre 2020

CSTB, rapport d'essais de détermination du comportement post-pic en compression sur béton à base de ciment H-UKR, n°EEM 22-14652/A, janvier 2025

CSTB, rapport essais « étude de l'effet de la température à jeune âge sur la résistance du ciment H-UKR en comparaison avec des ciments de référence de type CEM I et CEM III », n° 21 08590, Septembre 2022

CSTB, rapport essais « étude de l'effet de la température à long terme sur la résistance du ciment H-UKR N en comparaison avec des ciments de référence de type CEM I et CEM III », n° EEM 24-38004/B, Mai 2025

CSTB, rapport essais « essais comparatifs de fatigue sur bétons à base de ciments H-UKR N et CEM II/A-LL », n° EEM 24-42099-1, Juillet 2025

LERM SETEC, Etude comparative des propriétés de transfert d'un béton à base de liant H-UKR avec deux bétons de référence (l'un à base d'un CEM I ou II et l'autre à base d'un CEM III) et pour différentes cures, N°49670.001.01.A, janvier 2022

LERM Setec, Détermination de la porosité accessible à l'eau NF P18-459 et de migration des ions chlorures XP P18-464 (ciment H-UKR N, H-UKR N, H-UKR NEXT N et H-UKR NEXT R), N°719.4411 à 4414, avril 2025

LERM SETEC, Etude des propriétés de transfert de durabilité en classe d'exposition XC de formulations de béton innovant (liant H-UKR), N°51851.002.01.A, février 2023

CERIB, Rapport d'essais n° 054716-A « Essai de carbonatation sur éprouvettes moulées selon la norme XP P 18-458 (2022) à 1 % CO₂», Juin 2025

LERM SETEC, Etude des propriétés de transfert de durabilité en classe d'exposition XS-XD de formulations de béton innovant (liant H-UKR), N°51851.001.01.A, février 2023

CSTB et Université Gustave Eiffel, Etude n° XX2-F20713, Etude comparative de la résistance de mortiers à base d'un ciment H-UKR vis-à-vis de la carbonatation, janvier 2021

LD contrôles, Rapport d'essais n°20B1723 « gel-dégel NF P18-425 », janvier 2021

LD contrôles, Rapport d'essais n°20B1724 « gel-dégel NF P18-425 », janvier 2021

CERIB, Rapport d'essais n°025601 « gel-dégel NF P18-425 », février 2021

CERIB, Rapport d'essais n°026364 « gel-dégel NF P18-425 », avril 2021

LD contrôles, Rapport d'essais n°20B2315 « gel-dégel NF P18-425 », Mars 2021

LD contrôles, Rapport d'essais n°20B2316 « gel-dégel NF P18-425 », Mars 2021

LD contrôles, Rapport d'essais n°21B0257 « gel-dégel NF P18-425 », Mai 2021

LD contrôles, Rapport d'essais n°21B0258 « gel-dégel NF P18-425 », Mai 2021

LD contrôles, Rapport d'essais n°21B0259 « gel-dégel NF P18-425 », Mai 2021

CSTB, rapport essais de résistance au gel modéré des bétons avec ciment H-UKR n°33M 20 26085648-A, Mai 2021

CSTB, rapport essais de résistance au gel sévère des bétons avec ciment H-UKR n°33M 20 26085648-B, Septembre 2021

CEREMA, Rapport d'étude C20LL029 « Comportement au gel des liants innovants pour béton », février 2022

CERIB, Rapport d'essais n° 042817-A « Essai de lixiviation à l'acide nitrique à pH constant sur deux bétons durcis », octobre 2023

CERIB, Rapport d'essais n° 045753-A « Essai de lixiviation à l'acide nitrique à pH constant sur deux bétons durcis », novembre 2023

CERIB, Rapport d'essais n° 045959-A « Essai de lixiviation à l'acide nitrique à pH constant sur deux bétons durcis », Aout 2024

I.M.P., Rapport d'essais n°22-03-0779 « essai de résistance aux sulfates », 18.10.2022

CSTB et Université Gustave Eiffel, Etude n° XX2-F21709 : essais d'attaque sulfatique externe, janvier 2023

HOFFMANN GREEN CEMENT, Rapport d'étude n°UKR2318, Essai RSE sur granulat SMBP (essais réalisés I.M.P), août 2024

CERIB Rapport d'essais n° 050824-A « Essai de biodégradation sur quatre bétons durcis », septembre 2024
Rapport n°45357.018.01.A, Caractérisation des phases hydratées au cours de l'hydratation d'un liant H-UKR, LERM Setec, Mars 2022
CSTB, Rapport de classement des ciments H-UKR n°RA25-0107, mai 2025.
CSTB, rapport d'essais de classement des polluants volatils sur ciment H-UKR n° SC-2021-06574/B, décembre 2021
FILAB, rapport n°A2404504 2404-E0180982, Nano et extrême surface : classification nanométrique sur le ciment H-UKR N, Mai 2024
FILAB, rapport n°A2404504 2404-E0180983, Nano et extrême surface : classification nanométrique sur le ciment H-UKR R, Mai 2024
HOFFMANN GREEN CEMENT, Tests conservatoires pour justifier de la conservation du ciment H-UKR en sac et en big-bag, ENR-CTQ-80, juillet 2024

F. REFERENCES DOCUMENTAIRES

- [1] RT_ETPM-18/0056-V7 – Rapport technique de l'Evaluation Technique de Produits et Matériaux N° ETPM-18/0056-V7 du 29 octobre 2025 concernant le produit de « ciment pour béton H-UKR »
- [2] FD P18-480 Béton – Justification de la durabilité des ouvrages en béton par méthode performantielle (juin 2025)
- [3] Recommandations pour la durabilité des bétons durcis soumis au gel. Environnements hivernaux rigoureux. Guide technique. Techniques et Méthodes. Université Gustave Eiffel. Octobre 2021.
- [4] Décryptage n°5 – Verdissement des bétons à base de ciment contenant du laitier de haut-fourneau, L'essentiel, décembre 2017, ATILH (Association Technique de l'Industrie des Liants Hydraulique)
- [5] PRO-CTQ-26 H2 – Plan de contrôle qualité H-UKR – usine H2.

G. CHANTIERS DE REFERENCE

Plusieurs procédés à base de béton H-UKR sont couverts par des ATEx de cas a.
Dans ce cadre, un suivi des chantiers de référence est réalisé par Hoffmann Green.

Lieu	Période de construction	Type de liant	Applications*	Procédé
Paris 18	Février 2022	H-UKR N	Escaliers droits + bétons de propreté	Eléments en béton préfabriqués et gros béton coulés en place
Osny (95)	Février 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
Lagord (17)	Février 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
Angers (49)	Février 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44)	Février/Mars 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
Laval (53)	Mars 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
Rivière (37)	Mars 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
Dugny (93)	Avril 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
Angers (49)	Avril 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
Palaiseau (91)	Mai 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
Hénin-Beaumont (62)	Mai 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
Chemillé-en-Anjou (49)	Juin 2022	H-UKR N	Gros béton	Infrastructures
Paris 12	Juin 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
Tinqueux (51)	Juin 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
Villejuif (94)	Juin 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
Thiais (94)	Août 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
St Denis (93)	Septembre 2022	H-UKR N	Longrines, socles & murets Escaliers droits	Infrastructures Eléments en béton préfabriqués
La Haie les Roses (94)	Septembre 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
Angers (49)	Octobre 2022	H-UKR N	Voiles	Superstructures
Vermandovillers (80)	Octobre 2022	H-UKR N	Bétons de propreté	Infrastructures
Lieu	Période de construction	Type de liant	Applications*	Procédé
Antony (92)	Novembre 2022	H-UKR N	Fondations superficielles	Infrastructures
Talence (33)	Décembre 2022	H-UKR N	Bétons de propreté	Infrastructures
Chatenay Malabry (92)	2022-2023	H-UKR N	Escaliers droits	Eléments en béton préfabriqués
Vallet (44)	Janvier 2023	H-UKR N	Massifs	Infrastructures
Saint Laurent Blangy (62)	Janvier 2023	H-UKR R	Voiles	Superstructures
Melun (77)	Janvier 2023	H-UKR R	Voiles	Superstructures

* Liste non exhaustive